

AFFAIRE HOUNVI

P. 05

La Justice Togolaise se mélange les pinceaux et s'embrouille



LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES EN AFRIQUE

P. 08

Le parlement de la CEDEAO en conclave à Banjul

CHOIX DES FILIÈRES UNIVERSITAIRES AU BÉNIN POUR LE COMPTE DE L'ANNÉE 2024

P. 02

La plateforme ouverte ce jour



1ÈRE ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DE LA BIÈRE (FESNAB) À PORTO-NOVO

P. 10



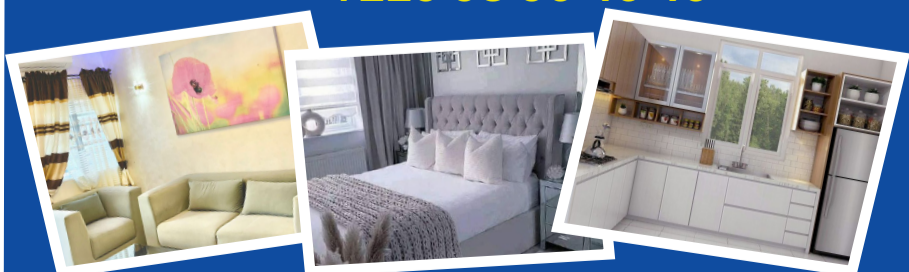
L'ANOPROBACAR BÉNIN fait le point des préparatifs ce jeudi

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO «FENOU GUEST HOUSE»

+229 98 90 46 40

SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE «ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO

+229 98 90 46 40



MÉDIAS AU BÉNIN

www.lemblemedujour.com, votre nouveau site d'informations

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 le site www.lemblemedujour.com.

Sur ce site, vous aurez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.com, faites cœur chez vous.

**VISITEZ NOTRE SITE
VIA CE LIEN**

www.lemblemedujour.com

CHOIX DES FILIÈRES UNIVERSITAIRES AU BÉNIN POUR LE COMPTE DE L'ANNÉE 2024**La plateforme ouverte dès ce jour**

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ouvre la plateforme de recueil des choix de filières à compter de ce mardi 27 août 2024.

Information utile pour les nouveaux bacheliers. Dès mardi 27 août 2024, l'ouverture de la plateforme "apresmonbac" pour la campagne 2024, sera effective. Les bacheliers session de juin 2024 issus des séries classiques et désireux de continuer leurs études universitaires dans les universités publiques du Bénin pourront ainsi opérer leur choix de filière pour le compte de l'année académique 2024-2025.

L'information émane d'un communiqué du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en date du jeudi 8 août 2024. Dans cette note, la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Eléonore Yayi Ladékan précise que la plateforme de recueil des choix de filière en vue de la sélection et du classement des nouveaux bacheliers dans les universités publiques sera ouverte jusqu'au lundi 09 septembre 2024 à minuit.

Selon le communiqué du ministère, il s'agit d'une première phase réservée aux bacheliers de 2024, titulaires d'un Baccalauréat classique, à savoir Bac A1, A2, B, C, D, E, EA, F1, F2, F3, F4, G1, G2 et G3.

Les nouveaux bacheliers de ces séries classiques sont donc appelés à consulter la plateforme qui est accessible via le lien <https://apresmonbac.bj> pour opérer leur choix. Par ailleurs, ils sont exhortés à consulter et à bien s'appropriier du guide d'orientation mis à leur disposition afin de faire de bons choix. Après cette étape de choix, la délibération et la proclamation des résultats auront lieu le 20 septembre 2024, apprend Banouto.

« La plateforme vous donne la possibilité de savoir qui sont ceux qui se sont déjà inscrits avant vous et qui sont en avance sur vous grâce à leur moyenne prépondérante plus forte que la vôtre. Cela vous permet de vous ajuster pour opérer des choix responsables », avait déclaré la ministre Eléonore Yayi Ladékan lors d'une campagne de sensibilisation et d'orientation effectuée à l'Université d'Abomey Calavi (UAC), le mardi 13 août 2024.

La plateforme d'orientation «apresmonbac.bj» est dédiée aux nouveaux bacheliers. Son objectif est de leur permettre de compléter l'étape de choix des formations dans les institutions publiques d'enseignement supérieur au Bénin.



L'Emblème ^{du jour}

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577
N° 495-24/HAAC/PT/CLC/SG/DAJDC/SDC/SCS

Porto-Novo, Rép du Bénin
Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 98904640

PRODUCTION
Ets EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 97904640

CONTACTS SECRÉTARIAT
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

RÉDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU
Eric OBINTI
Bernice ALOVOKPINHOU

PHOTOS
Benoît KOFFI
+229 97897626

MAQUETTE ET GRAPHISME:
Mayass NOUMON
+229 96138484

LITTÉRATURE

TATA ADJATCHE, LE CHEMIN SINUEUX D'UN SECRET TROUBLANT

(Une chronique de Habib Dakpogan)

Le Roi Ghézo se meurt. Atteint d'une flèche empoisonnée alors qu'il traversait les terres Holly de retour d'une randonnée guerrière en pays Nago, il succombera à ses blessures le 1er novembre 1858 aux environs de Zangnannado, ce qui fait dire à une frange d'historiens que le nom de la localité proviendrait de la nuit qui a envahi la terre en ce fatidique jour de fin d'année.

Son fils Glèlè, héritier du trône, convaincu que cette flèche mortelle ne serait que l'effet d'une trahison du peuple Holly, organise une expédition punitive contre ce dernier pour venger la mort du souverain. De l'attaque triomphale, menée par les Agodjiés, il ramène entre autres trésors de guerre, une fillette de huit ans. Elle est confiée à une amazone qui l'élève comme une combattante. Devenue amazone, la jeune fille passe de succès en succès, de bravoure en bravoure.

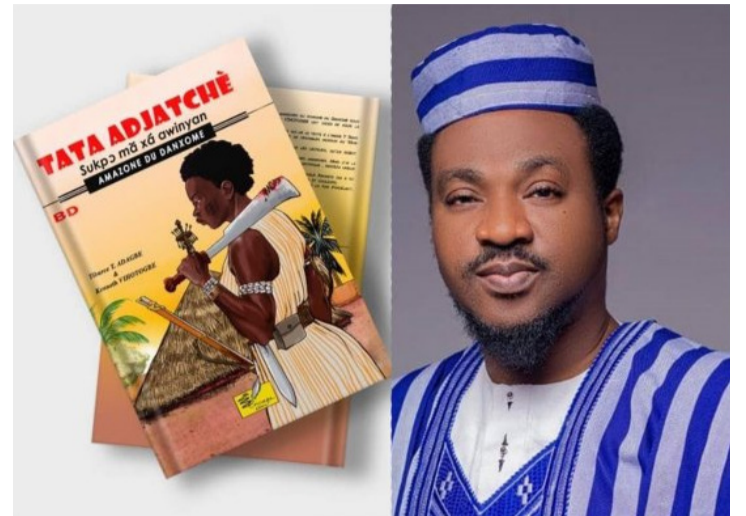
Dans la coutume militaire du Danhomè, les chefs de guerre sont tenus de faire des promesses de trophée au roi qu'ils doivent honorer. Ramène une tête, un corps, une couronne si tu l'as promis. Si tu le tiens, tu es couvert d'honneurs et de distinctions... Mais gare si tu reviens vaincu. C'est une cause entendue.

La jeune guerrière, un jour a promis au roi, qu'elle tuera de ses mains le chef d'un camp adverse, lors de la préparation d'une des nombreuses attaques qui ont ponctué l'existence du royaume. Une folie pour une simple amazone, qui plus est, issue de captivité, que rien n'obligeait à cet extrême, puisqu'elle n'est pas chef de guerre. Le roi est surpris, les grands dignitaires aussi. Quelle prétentieuse veut ainsi distraire la cour ? De retour de l'attaque, la jeune fille revient avec ce qu'elle a promis... Elle est jeune, elle est brave, elle est belle. Le roi est un homme... à femmes. La jeune amazone tombe enceinte... Pour un corps de métier interdit de sexe, ceci est bien étrange. L'énigme est épaisse. Tiburce Adagbé revient aux éditions Engrage avec cette histoire puissante, contée en BD sous sa plume riche et vivace, accompagnée de l'étonnant coup de crayon du jeune Vihotogbé, virtuose du dessin dont je vous promets que vous entendrez parler dans les années à venir. Après une entrée magistrale dans la sphère littéraire avec Mémoires du chaudron, un pavé ovni-que que je considère comme la plus grande impertinence littéro-politique de notre temps, le journaliste, essayiste-biographe, chroniqueur politique et promoteur de l'hebdomadaire Le Déchainé du Jeudi, pose une nouvelle fois sa marque brûlante sur les parois du temps. C'est pour nous un honneur de l'avoir dans notre catalogue.

Mais en définitive, que s'est-il passé entre le roi Glèlè et la jeune femme ? Une roturière triviale a-t-elle pu un jour briser les codes d'un royaume aussi bien organisé que celui du Danhomè ? Qui est Soukpomaha Ahouingnan ou Tata Adjatchè ?

Rendez-vous en librairie pour découvrir cette histoire dont nous reviendrons débattre avec fierté et passion.

Habib Dakpogan (Écrivain et éditeur)

**JISTNA 2024****Ouidah célèbre les 30 ans du projet de mémoire des esclaves**

La 11e édition de la Journée Internationale du Souvenir de la Traite Négrière et de son Abolition (JISTNA) s'est tenue cette année sous le thème : « 30 ans du Projet Les Routes des Personnes Mises en Esclavage : Résistance, Liberté, Héritage ». La célébration de l'édition 2024 s'inscrit dans la continuité de cet engagement, avec un programme riche en événements commémoratifs et culturels.

Les festivités ont débuté par une marche mémorielle suivie du dépôt de gerbes à la plage de la Porte du Non-Retour, symbole poignant du passé esclavagiste. Le programme a également inclus diverses animations culturelles et deux panels de discussion : Panel 1 : « Les Acteurs-Animateurs de la Mémoire de la Traite Négrière Transatlantique et leurs Initiatives » ; Panel 2 : « Traite Négrière Transatlantique au Bénin : État des Connaissances à Travers les Sources Écrites, Archéologiques et les Mémoires ». Un moment fort de la journée a été la projection du film « La Couleur de l'Esclavage » de Patrick Baucelin, suivie d'un débat enrichissant.

Les allocutions ont été marquées par la présence d'autorités, de chefs religieux, ainsi que d'une délégation d'afro-descendants venus d'Haïti, de la Guadeloupe, de la Martinique, de Belgique, de France, et d'autres invités de marque. Tous ont salué la bravoure et la combativité des esclaves, honorant ainsi leur mémoire. Eric Totah, Directeur de Cabinet du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, a souligné que ces initiatives s'inscrivent dans la vision du gouvernement de créer un pont entre le Bénin et les afro-descendants. « La JISTNA, au-delà des célébrations, vise à établir des liens plus forts avec la diaspora.

Nous souhaitons construire un pont entre cette histoire douloureuse et notre avenir commun », a-t-il déclaré. Les travaux de restauration et de redimensionnement des sites historiques de Ouidah, tels que le Fort Portugais, la Place aux Enchères, le Mémorial de Zoungbodji, la Route de l'Esclave, et la Porte du Non-Retour, sont en cours. En parallèle, la création du Musée de la Mémoire de l'Esclave et du bateau de l'immersion, parmi d'autres projets, vise à enrichir la mémoire collective et à offrir des outils efficaces pour transmettre l'histoire de l'esclavage aux générations futures.



TICAD 9

Le Bénin s'active pour une fructueuse participation en 2025

Tokyo, a accueilli les 24 et 25 août 2024, la réunion ministérielle préparatoire de la Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD 9), prévue à Yokohama en 2025. La rencontre a connu la participation de plusieurs pays dont le Bénin, représenté par le Ministre des Affaires étrangères, Olushegun Adjadi BAKARI.

Les délégations présentes à cette réunion de haut niveau ont échangé sur le thème : «Co-crée des solutions innovantes avec l'Afrique». Les ministres ont abordé les questions de connectivité des jeunes et des femmes, de paix et de sécurité, du partenariat public privé et de la construction d'une gouvernance mondiale inclusive et responsable fondée sur la liberté, l'équité et l'État de droit.

Ce rendez-vous préparatoire de Tokyo a permis à l'Afrique, le Japon et les autres parties prenantes d'avoir des discussions approfondies et constructives sur les piliers principaux de la TICAD que sont : la société, la paix et la stabilité, et l'économie. Trois thématiques ont meublé les réflexions durant ces 48 heures.

Sur le thème « Réaliser un avenir durable », les débats se sont focalisés sur la co-création par les jeunes africains et japonais de solutions innovantes aux problèmes liés à la santé, l'éducation et aux changements climatiques.

S'agissant du thème « Garantir la dignité et la sécurité humaines », un accent est mis sur l'approche Femme, Paix et Sécurité (FPS), en l'occurrence, la protection et l'autonomisation de la femme. Il s'agira de renforcer le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix, d'améliorer la bonne gouvernance et l'Etat de droit.

Quant au thème « Promouvoir le commerce et l'investissement », les débats ont abouti à des engagements en faveur de la création d'un écosystème attractif, fiable et résilient pour les start-ups africaines et japonaises.

Les atouts du Bénin, présentés aux investisseurs japonais

La présence du Bénin à cette rencontre dans la capitale japonaise vise, entre autres, à préparer la participation effective du Pays à la TICAD 9 en 2025, accélérer

l'aboutissement de quelques financements et présenter le Bénin à de potentiels investisseurs japonais.

Le Ministre Olushegun Adjadi BAKARI a, en effet, présenté les réformes opérées depuis l'avènement du Gouvernement du Président TALON, les atouts de l'Économie béninoise et les opportunités d'investissements qu'elle offre aux entreprises et entrepreneurs japonais ; tout en mettant un accent particulier sur le souhait du Bénin de voir s'installer sur son territoire, des usines de construction d'Automobiles, de TICs, de produits pharmaceutiques, de Textiles et de production d'énergie verte.

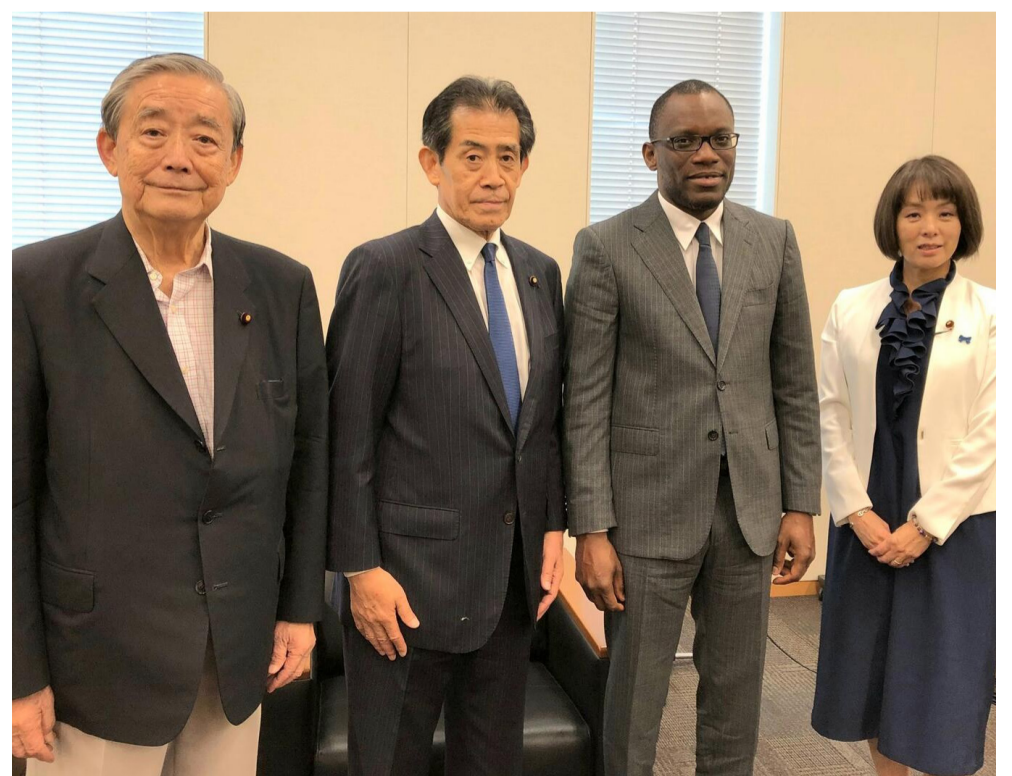
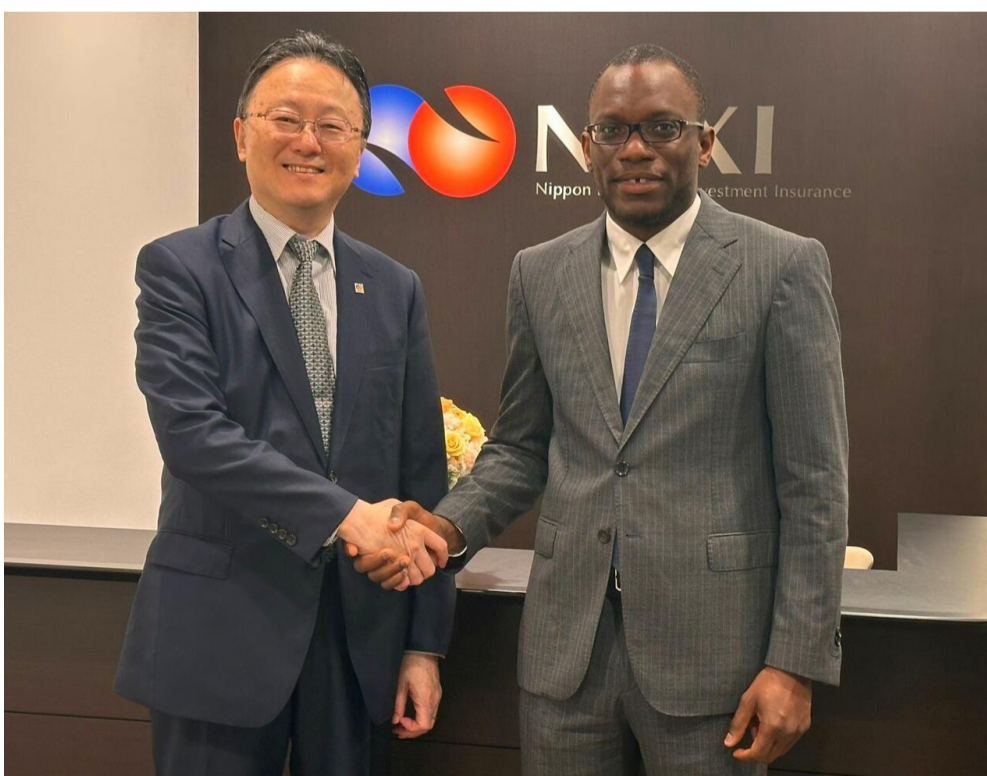
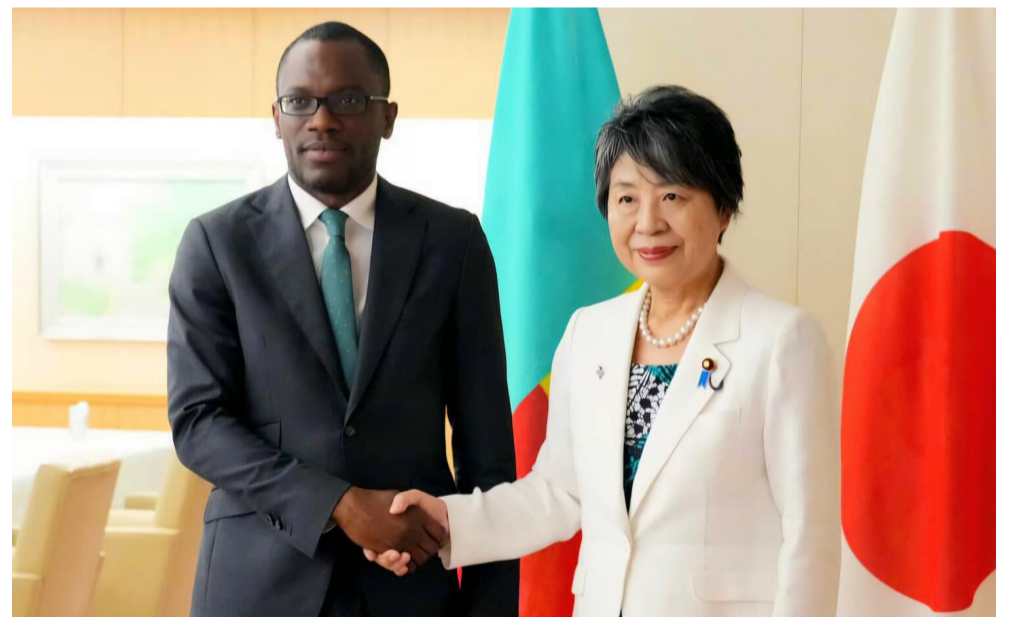
En marge de la rencontre, le Chef de la diplomatie béninoise a tenu plusieurs séances de travail avec des investisseurs japonais. Il s'est entretenu avec l'Honorable Ichiro AISAWA, Président de la Ligue d'Amitié parlementaire Japon-Union Africaine, Monsieur KURODA Atsuo, Président de NEXI (Nippon Export and Investment Insurance), Monsieur HAYASHI Nobimitsu, Gouverneur de la Banque Japonaise pour la Coopération Internationale (JBIC) et Monsieur NAKAJO Kazuya, Vice-Président de l'Agence Japonaise pour le Commerce Extérieur (JETRO).

Le renforcement des relations bilatérales

Au cours de son séjour, le Ministre des Affaires étrangères a aussi échangé avec son homologue japonaise, Madame KAMIKAWA Yōko. Lors de la rencontre, elle a salué la gestion économique et la gouvernance du Président Patrice TALON ainsi que le potentiel du Bénin comme porte d'entrée sur le marché ouest-africain. Le Japon a réaffirmé un intérêt croissant de ses entreprises pour le Bénin. Les deux parties qui célèbrent bientôt le 65e anniversaire de leurs relations diplomatiques ont aussi convenu de renforcer leur partenariat bilatéral, notamment dans l'énergie verte et la stabilité régionale.

Le Ministre Olushegun Adjadi BAKARI a par ailleurs eu des échanges avec la Directrice Régionale du Bureau Afrique du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Madame Ahunna EZIAKONWA.

La TICAD se réunit tous les trois ans à tour de rôle au Japon et en Afrique. La prochaine édition se tiendra les 27 et 28 août 2025 à Yokohama au Japon.



SBEE

Trois agents jugés pour fraude électrique par la CRIET

Le mercredi 14 août 2024, la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET) a ouvert une audience correctionnelle à l'encontre de trois agents liés à la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) pour des accusations d'extension frauduleuse de courant électrique. Ce procès exhibe des pratiques illégales qui entachent la réputation du secteur de l'énergie au Bénin.

Les prévenus, un agent de la SBEE et deux agents d'une société prestataire, se trouvent sous le coup d'accusations graves, notamment d'« abus de fonctions, complicité d'abus de fonctions et connexion illégale ». Selon le représentant de la SBEE, ces agents auraient procédé à des extensions du réseau électrique au-delà des limites qui leur étaient imparties, utilisant à cet effet des poteaux électriques de la société sans autorisation. L'enquête a révélé que les prévenus auraient également perçu des sommes d'argent des bénéficiaires en échange de ces branchements illégaux. Lors de leur comparution, les accusés ont fermement plaidé non coupables, rejetant les accusations qui pèsent sur eux. Ils soutiennent que toutes les pénalités relatives à cette extension présumée illégale ont été réglées par la structure prestataire à laquelle ils sont affiliés.

Pour renforcer l'accusation, le représentant de la SBEE a mentionné que les deux agents de la structure prestataire auraient admis les faits lors de leur interpellation, et que leur employeur a pris la responsabilité de couvrir les préjudices chiffrés à plus de 11 millions de FCFA.

Après avoir examiné les éléments du dossier et entendu les déclarations des prévenus, la Cour a décidé de renvoyer l'affaire au jeudi 7 novembre 2024 pour la suite des débats. À suivre..!

Roger DEDOME (Collaborateur extérieur)



COMMÉMORATION DE LA TRAITE DES ESCLAVES AU BÉNIN

Un navire musée construit à Ouidah

Le mercredi 14 août 2024, la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET) a ouvert une audience correctionnelle à l'encontre de trois agents liés à la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) pour des accusations d'extension frauduleuse de courant électrique. Ce procès exhibe des pratiques illégales qui entachent la réputation du secteur de l'énergie au Bénin.

Les prévenus, un agent de la SBEE et deux agents d'une société prestataire, se trouvent sous le coup d'accusations graves, notamment d'« abus de fonctions, complicité d'abus de fonctions et connexion illégale ». Selon le représentant de la SBEE, ces agents auraient procédé à des extensions du réseau électrique au-delà des limites qui leur étaient imparties, utilisant à cet effet des poteaux électriques de la société sans autorisation. L'enquête a révélé que les prévenus auraient également perçu des sommes d'argent des bénéficiaires en échange de ces branchements illégaux. Lors de leur comparution, les accusés ont fermement plaidé non coupables, rejetant les accusations qui pèsent sur eux. Ils soutiennent que toutes les pénalités relatives à cette extension présumée illégale ont été réglées par la structure prestataire à laquelle ils sont affiliés.

Pour renforcer l'accusation, le représentant de la SBEE a mentionné que les deux agents de la structure prestataire auraient admis les faits lors de leur interpellation, et que leur employeur a pris la responsabilité de couvrir les préjudices chiffrés à plus de 11 millions de FCFA.

Après avoir examiné les éléments du dossier et entendu les déclarations des prévenus, la Cour a décidé de renvoyer l'affaire au jeudi 7 novembre 2024 pour la suite des débats. À suivre..!

Roger DEDOME



AFFAIRE HOUNVI

La Justice Togolaise mélange les pédales et s'embrouille

Le 12 août 2024, l'arrestation de l'activiste béninois Steve Amoussou, plus connu sous le pseudonyme de « Frère Hounvi », a suscité une onde de choc au-delà des frontières togolaises. Ce cyberactiviste, reconnu pour ses prises de position virulentes sur les réseaux sociaux, a été appréhendé à Lomé dans des circonstances troubles, qualifiées par certains de véritable enlèvement. Depuis, les autorités togolaises ont émis des mandats d'arrêt internationaux contre quatre ressortissants béninois, considérés comme les instigateurs de cet acte. Alors que les enquêtes se poursuivent, les premières arrestations révèlent un réseau complexe impliquant des acteurs des deux côtés de la frontière.

Qui sont les quatre Béninois recherchés ?

Les autorités togolaises n'ont pas tardé à réagir après l'enlèvement de Steve Amoussou. Identifiés comme membres d'un « commando » venu du Bénin, les suspects sont au centre de toutes les recherches. Parmi eux, trois noms ont été révélés : Ouanilo Jérôme Medegan Fagla, Géraud Gbaguidi alias Jojo² et Gimmy Gandaho. Le quatrième individu, dont l'identité reste pour l'instant secrète, est également activement recherché. Ces hommes, tous membres du même club de gymnastique, auraient orchestré l'enlèvement en pleine capitale togolaise, semant la panique au sein de la communauté béninoise de Lomé.

Complicités locales : l'ombre de la trahison plane à Lomé

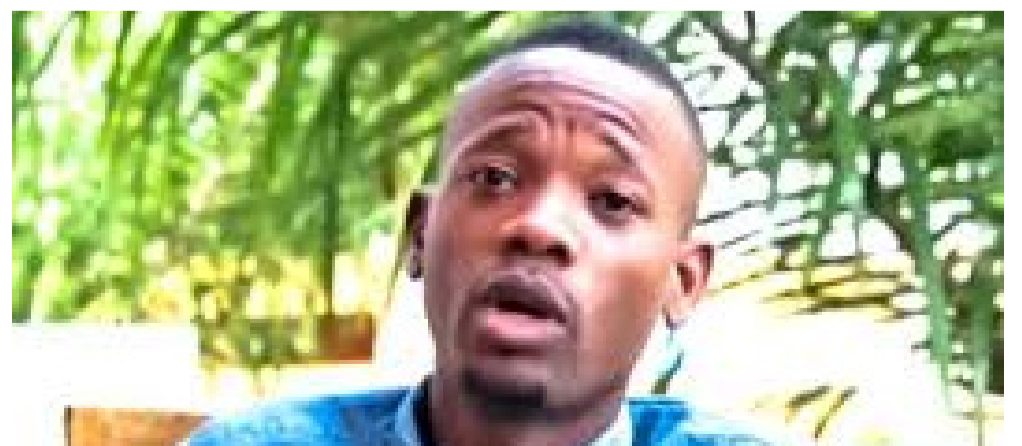
L'enquête du procureur togolais a permis de lever le voile sur des complicités locales ayant facilité l'enlèvement. Priscilla Temo, une esthéticienne béninoise résidant à Lomé, a été identifiée comme la pièce maîtresse de ce plan macabre. Selon les autorités, elle aurait non seulement aidé les ravisseurs à localiser Steve Amoussou, mais aurait également servi d'appât pour l'attirer dans un piège. Inculpée pour complicité d'enlèvement, elle est actuellement détenue, tout comme un jeune Togolais, conducteur de taxi-moto, qui aurait assisté le commando dans leurs déplacements.

Pourquoi les autorités béninoises ne réagissent-elles pas ?

Malgré l'émission de mandats d'arrêt internationaux contre leurs ressortissants, les autorités béninoises n'ont, à ce jour, émis aucune réaction officielle. Ce silence intrigue et alimente les spéculations quant à une éventuelle complicité ou à des négociations en coulisses. Pendant ce temps, Steve Amoussou est en détention au Bénin, en attente de son procès prévu pour le 7 octobre 2024. Accusé de harcèlement par voie électronique, de publication de fausses nouvelles et de provocation directe à la rébellion, il nie fermement être le fameux « Frère Hounvi ».

Un cas de plus dans la répression des voix dissidentes ?


L'arrestation de Steve Amoussou s'inscrit dans un contexte plus large de répression des cyberactivistes et des voix dissidentes en Afrique de l'Ouest. Ce cas, à cheval entre le Togo et le Bénin, met en lumière les méthodes parfois musclées employées par certains régimes pour faire taire les critiques. Alors que le procès approche, les regards se tournent vers le Bénin et le Togo, deux nations désormais liées par cette affaire troublante. Le sort de Steve Amoussou, et la traque des suspects béninois, pourrait bien marquer un tournant dans la lutte pour la liberté d'expression dans la région.





GUEST HOUSE FENOÛ

Appartements & Chambres meublés

 98 90 46 40



Vous êtes à la recherche d'un appartement meublé ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal.



Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

Les appartements sont disponibles pour de courts ou longs séjours



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Dowa - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707




+229 98904640 / 55499999



ELONA HOUSE

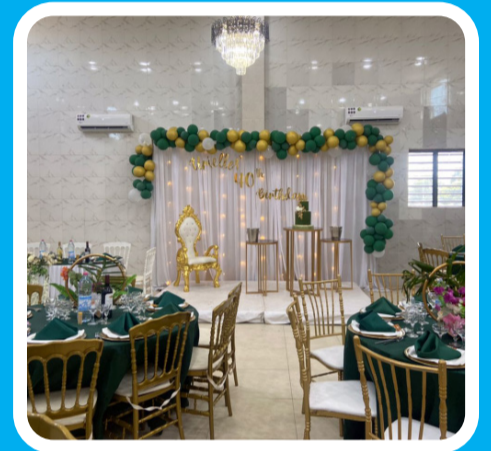
Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

 98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés

Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement équipé?

Nous avons ce qu'il vous faut!



ELONA HOUSE dispose d'espaces professionnels inédits.

Accueillez vos invités dans un écrin de nature.

Mariage, anniversaire, communion, baptême, réunion, séminaire, cologie, séjour en famille et réception de tout genre?

Nous avons aussi tout pour vous accueillir !



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999

VISION DE DÉVELOPPEMENT BÉNIN 2026

Une mission de collecte des perceptions et des aspirations à Cotonou

Le vendredi 23 août 2024 dernier, une équipe du ministère du développement était en réunion de travail à la salle de conférence de la Préfecture de Cotonou avec les autorités de l'administration territoriale, notamment le Préfet Alain Orounla, les adjoints au maire de Cotonou et les chefs d'arrondissement. Cette mission de collecte de perceptions et d'aspirations nécessaire à la planification et la déclinaison des politiques de développement pour les décennies à venir s'inscrit dans le cadre de la formulation de la vision de développement Bénin 2060. L'organisation de ces focus group permet de recueillir suffisamment de données pour planifier le développement du Bénin dans une approche prospective pour les 30 années à venir.

Voici un extrait du discours d'ouverture de la séance du Préfet du Littoral, Me Alain Sourou Orounla

«Il fut une certaine époque où notre pays était dans l'approximation, dans l'improvisation. Et je prends la liberté de ton de rappeler que les gouvernements qui se sont succédés depuis la formulation de cette vision se sont inspirés de ce qu'on veut que notre pays devienne. Le gouvernement pour lequel nous travaillons n'a pas échappé à cette logique puisque le projet du candidat Patrice Talon a montré son originalité et le programme d'action du gouvernement qui en est résulté dont nous sommes à la deuxième déclinaison, le PAG2, par leur densité et leur richesse confirme le fait qu'il y a une vision plus pertinente de ce qu'il y avait à faire. Donc c'est en toute confiance que nous accompagnons cette activité, sachant que si elle est bien planifiée notre pays sera davantage un pays phare à l'horizon 2060. Pour cela, et la démarche est pertinente, il était important que ce que chacun de nous pense, que ce que chacun de nous sent et perçoit soit pris en compte. C'est bien pour cela que des experts ont été déployés pour nous entendre, pour nous écouter. C'est une activité que nous avons préparée pendant des mois avec beaucoup de réunions et les personnes ciblées pour couvrir tous les compartiments par des critères dont la pertinence n'est plus à rappeler. Tout le monde doit être entendu, les Présidents d'institutions, les ministres, tous les corps, les Préfets. Et personnellement j'ai déjà eu le privilège de répondre aux questionnaires élaborés dans ce cadre. Et c'est votre tour maintenant, le tour du maire, de ses adjoints et des chefs d'arrondissement. Je voudrais donc espérer une contribution de qualité de votre part pour montrer que ceux qui sont en charge de Cotonou et du Littoral sont des personnes de vision et de grande valeur»

**LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES EN AFRIQUE**

Le Parlement de la CEDEAO en conclave à Banjul

La capitale de la Gambie accueille depuis hier lundi 26 août 2024, une réunion délocalisée du Parlement de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes au sein des pays membres de l'organisation sous-régionale ouest africaine.

Le Parlement de la CEDEAO multiplie son activisme dans plusieurs secteurs d'intérêt commun aux Etats membres. Après la commission mixte, Administration et Budget qui s'était réunie 12 au 16 août dernier à Abidjan, c'est Banjul qui le centre de discussions qui ont démarré hier lundi 26 août 2024. En effet, cette réunion, organisée par la commission mixte Commerce, Douanes, et Libre Circulation, ainsi que par les commissions des Affaires sociales, Genre, Promotion de la femme et des personnes en situation de handicap, des Affaires juridiques et des Droits de l'homme, et des Affaires politiques, paix, sécurité, et mécanisme africain d'évaluation par les pairs, rassemble des délégués et des experts de toute la région.

L'objectif de la réunion

La rencontre qui porte notamment sur le thème : « Rôle du Parlement de la CEDEAO dans la mise en œuvre du protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement dans l'espace CEDEAO », vise à aborder plusieurs aspects essentiels pour faciliter la mobilité des citoyens à travers les frontières des États membres de la CEDEAO. Parmi les thèmes principaux, les participants discuteront de l'amélioration des infrastructures frontalières, de la coordination entre les autorités douanières, et de la promotion des droits des personnes, en particulier des groupes vulnérables. Les questions de sécurité et de gestion des migrations seront également au centre des débats.

L'objectif de cette réunion est de renforcer les mécanismes en place pour la libre circulation, un élément clé de l'intégration régionale et du développement économique en Afrique de l'Ouest. Les discussions devraient permettre de surmonter les obstacles existants et de mettre en œuvre des solutions efficaces pour faciliter les déplacements transfrontaliers, tout en garantissant le respect des droits des voyageurs.

Les échanges entre les membres de cette commission mixte du Parlement de la CEDEAO connaîtront leur épilogue le vendredi 30 août prochain.





ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE
TERRE DE GRÂCE

Q/IER : HANZOUNME
CÔTE AKPRO-MISSERETE
TEL: 97 39 43 30

Situé dans la deuxième vons à droite après le grand château sur la voie qui mène vers Dangbo
Qtier: Akpro-Hanzounmè
Commune: Akpro-misséréte

Assurez un avenir radieux pour vos enfants
EPP TERRE de GRÂCE
École maternelle - primaire

INSCRIRE VOTRE/VOS ENFANT(S) À
LEPP TERRE DE GRÂCE
C'EST CHOISIR POUR VOS ENFANTS
UNE ÉCOLE DE MARQUE ET DE CONFIANCE



Les inscriptions ont commencé et se poursuivent

Nos tarifs :
CI-CP: 25000F
CEI-CEII: 30000F
CMI-CMII: 35000F
Maternelle : 22000F
Frais généraux : 2000F

Tel : +229 97394350

Inscription : 2000 F
Uniforme : Kaki + habit = 3500F
Tenue de sport : 1500f
Lacoste : 2500 F
Filles : Chemise marron carreaux de Vicky sur jupe kaki
Garçon : Chemise marron carreaux de Vicky sur culotte kaki
Garderie : 200F
Déjeuner : 200F
Fêtes scolaires : 2500F

MODALITES DE PAIEMENTS

	1ère tranche à la rentrée	2ème tranche	3ème tranche fin
Maternelle 1&2	10 000	8000	4 000
CI-CP	10 000	10000	5000
CE1-CE2	10000	10 000	10 000
CM1	15 000	10000	10 000
CM2	15 000	10000	10000

Studio de la Sérigraphie

AKIMO'S Décor

CALLIGRAPHIE-SÉRIGRAPHIE-INFOGRAPHIE
IMPRESION SUR TOUT SUPPORT

Tee-Shirt / Porte-Clé / Bâche Numérique
Auto-Collant Banderole / Enseigne Lumineux

La qualité fait la Différence

N° RCCM/RB/PNO/21-A-26978 N° IFU: 0202113423177 Tél: (+229) 97 55 79 38 / 94 00 25 39

Vente des Produits de la Sérigraphie

Papier FOREVER
Papier OPAQUE

PLEXIGLAS tous les formats



DALUCE Beauty

Nos services

- *Petites tresses
- *Coiffure
- *Pose perruque
- *Make UP
- *Attache foulard
- * Conseils en Esthétique
- *Onglerie
- *Organisation des cérémonies de tout genre
- *Vente de petits articles...

Tél: 66 66 64 82 *Créez votre beauté*



POSTE DU COMMISSAIRE À L'ÉDUCATION DE L'UNION AFRICAINE

Marie-Odile ATTANASSO prétendue

L'Union Africaine s'apprête à vivre un moment décisif en février 2025, lors de son sommet des Chefs d'État, avec l'élection d'un nouveau Commissaire chargé de l'Éducation, la Science, la Technologie et l'Innovation (ESTI). Parmi les candidats, Marie-Odile ATTANASSO, ancienne ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du Bénin, se distingue par un parcours éloquent et un engagement sans faille envers l'éducation en Afrique. Sa candidature, soutenue par l'État béninois, représente un enjeu important pour la diplomatie et l'avenir éducatif du continent.

Marie-Odile ATTANASSO, diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Paris, a occupé des fonctions clés au sein du gouvernement de Patrice TALON, où elle a piloté des réformes significatives dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche. Forte de cette expérience, elle se positionne comme une candidate sérieuse pour succéder à Pr Mohamed BELHOCINE, Ancien Directeur de Division des maladies non transmissibles au bureau régional de l'OMS pour l'Afrique (à Harare, puis à Brazzaville), qui est en poste depuis octobre 2021.

La candidature de Marie-Odile ATTANASSO est d'autant plus stratégique qu'elle intervient à un moment où l'éducation, la science et la technologie sont au cœur des préoccupations des États africains, confrontés à des défis sans précédent. L'ancienne ministre a su développer des politiques innovantes qui favorisent l'accès à l'éducation et encouragent l'excellence académique au Bénin. Ses initiatives pourraient être étendues à l'échelle continentale, si elle est élue. L'enjeu est de taille pour la diplomatie béninoise, qui doit redoubler d'efforts afin de soutenir la candidature d'Attanasso et de faire entendre sa voix dans un paysage où la concurrence est rude. Les discussions autour de l'éducation en Afrique prennent une ampleur considérable, et les pays membres de l'Union africaine sont en quête de leaders capables de porter des projets ambitieux pour l'avenir éducatif du continent.

Selon des sources fiables, la liste des candidats est désormais clôturée et un panel constitué par l'Union africaine procédera prochainement à l'audition des postulants.

Roger DEDOME (Collaborateur extérieur)



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ASECNA

Le Bénin soutient la candidature de Louis Prince AGBODJAN

Le gouvernement béninois a officiellement désigné Louis Prince AGBODJAN comme candidat au poste de Directeur Général de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne africaine et Malgache (ASECNA). L'élection, qui se déroulera le 25 septembre 2024, marque une étape significative pour le Bénin.

Louis Prince AGBODJAN, fort de ses 30 années d'expérience au sein de l'ASECNA, occupe actuellement le poste de Directeur des ressources financières de l'agence. Selon Bip Radio, son parcours professionnel solide et son expertise en gestion font de lui un candidat de choix, surtout dans un contexte où l'Agence a été traditionnellement dirigée par des Ingénieurs. Beaucoup d'observateurs estiment aujourd'hui qu'une approche plus centrée sur la gestion est nécessaire pour répondre aux défis contemporains de l'ASECNA.

L'élection s'annonce compétitive, avec des candidats également désignés par le Burkina-Faso, le Tchad, le Gabon et les Comores. La nomination du nouveau Directeur Général sera effectuée par le Conseil d'administration de l'ASECNA, après sélection par le Comité des ministres, pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois.

La candidature de Louis Prince AGBODJAN est donc perçue comme une opportunité pour le Bénin de renforcer son influence sur la scène internationale, tout en promouvant une vision moderne et efficace de la gestion de la sécurité aérienne en Afrique.

Roger DEDOME



1ÈRE ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DE LA BIÈRE (FESNAB) À PORTO-NOVO

L'ANOPROBACAR BÉNIN donne le coup d'envoi des préparatifs ce jeudi

L'Association Novatrice des Promoteurs de Bars, Cafés et Restaurants du Bénin (ANOPROBACAR BÉNIN) annonce le lancement officiel des préparatifs de la première édition du Festival National de la Bière (FesNaB). Cet événement majeur, soutenu par le haut sponsoring de la Société Béninoise des Boissons Rafraîchissantes (SOBEBRA), se déroulera le jeudi 29 août 2024 à partir de 12h à la Maison des Jeunes et Loisirs de Djègan-Kpèvi à Porto-Novo.

Le FesNaB se positionne déjà comme un rendez-vous incontournable pour les amateurs de bière, les promoteurs de la gastronomie locale, ainsi que pour les acteurs de l'industrie brassicole au Bénin. Organisé par l'ANOPROBACAR BÉNIN, ce festival ambitionne de promouvoir la consommation locale tout en mettant en avant la convivialité, l'échange et le partage. Le lancement des préparatifs marque le coup d'envoi d'une série d'activités qui culmineront avec l'organisation de la première édition du FesNaB, prévue du mercredi 18 décembre au dimanche 22 décembre 2024 sur l'esplanade de l'Assemblée Nationale. Cet événement rassemblera les principaux acteurs de la scène brassicole nationale et internationale, avec un programme riche en dégustations, conférences, ateliers et animations culturelles.

En tant que sponsor principal, la SOBEBRA, leader de l'industrie des boissons au Bénin, réaffirme son engagement en faveur de la promotion des produits locaux et du développement de l'économie nationale. Leur participation témoigne de l'importance de ce festival, qui vise à valoriser non seulement la bière mais aussi l'ensemble des produits issus de l'industrie des boissons.

Le Comité d'Organisation du FesNaB, dirigé par des experts de l'industrie et soutenu par l'ensemble des membres de l'ANOPROBACAR BÉNIN, travaille sans relâche pour offrir une expérience inoubliable aux visiteurs. Des stands de dégustation, des expositions de produits locaux, et des animations musicales sont au programme, promettant de faire de cette première édition un succès retentissant.

Le rendez-vous est donc pris pour le 29 août 2024 à Porto-Novo pour le début d'une aventure brassicole inédite au Bénin. Pour plus d'informations, veuillez contacter le 97197747



FESTIVAL NATIONAL DE LA BIÈRE

DU 18 AU 22 DÉCEMBRE 2024
À PARTIR DE 12H
ESPLANADE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Venez célébrer la diversité de la bière au Bénin dans une ambiance conviviale !

SOBEBRA, Mouv'Air, Celtis, and other logos are visible at the bottom.

CARNET NOIR

Décès de Sven-Goran Eriksson, ancien sélectionneur des Éléphants

Le monde du football est deuil. Sven-Goran Eriksson est décédé ce lundi 26 août 2024 à l'âge de 76 ans. L'ancien sélectionneur de l'Angleterre, de la Côte d'Ivoire ou encore du Mexique est décédé d'un cancer du pancréas.

"Il est décédé paisiblement ce (lundi) matin, entouré de sa famille, à son domicile de Björkfors, près de Sunne", dans l'ouest de la Suède, a déclaré l'agent de l'entraîneur. Outre les sélections nationales, Sven-Goran Eriksson a également entraîné plusieurs clubs européens dont la Lazio Rome, l'AS Rome, Manchester City. En marge du documentaire qui lui était consacré sur Prime, l'ancien entraîneur confiait que "la vie, c'est aussi la mort.



DIPLOMATIE

Le Danemark annonce la fermeture de ses ambassades dans deux pays de l'AES, la raison

Le Danemark veut fermer ses ambassades au Mali et au Burkina Faso. L'annonce a été faite ce lundi 26 août 2024 par le ministère des affaires étrangères du pays. Cette décision intervient "en raison des coups d'État militaires qui ont fortement limité les possibilités d'action dans la région du Sahel" selon les autorités danoises.

Dans sa nouvelle stratégie africaine, le Danemark envisage par contre ouvrir des ambassades au Sénégal, en Tunisie et au Rwanda. En outre, le pays compte nommer un représentant spécial pour la région des Grands Lacs et du Sahel. "Notre ambition est d'être présents là où cela fait sens, là où nous voyons un potentiel et là où nous avons des intérêts danois clairs", a déclaré à la presse le ministre des Affaires étrangères, Lars Løkke Rasmussen.



LIGUE DES CHAMPIONS CAF

Les équipes qualifiées au 2^e tour

Ligue des Champions CAF 2024-25 : Clap de fin du 1er tour des préliminaires de la Ligue africaine des Champions. Les week-end du 17, 18, 24 et 25 Août ont vu s'affronter les clubs champions de plusieurs pays ; tous en quête du billet qualificatif pour le 2^e tour. À l'arrivée, l'on note une fortune diverse marquée par des surprises inédites et des confirmations tranquilles.

Les années passent et se ressemblent pour Coton FC. Le représentant du Bénin à l'instar des deux dernières éditions voit son parcours s'arrêter dès le 1er tour. La faute à une équipe de l'AS Douanes très en jambe qui lui a raflé la vedette. Après le 0-0 du match aller au stade du 26 Mars de Bamako, l'équipe de Ouagadougou a réussi le pari d'inscrire 1 but que vont rattraper les poulains de Victor Zvunka. Mais, insuffisant pour continuer l'aventure puisque frappé par la règle du but à l'extérieur. Grosse déception pour Bachirou Sika, ses coéquipiers et tout le public sportif béninois qui voient l'adversaire (AS Douanes) prendre rendez-vous avec le CR Belouizdad pour le prochain tour.

Nouadhibou FC et Teungueth éliminés, Milo FC a rendez-vous avec Stade d'Abidjan

C'est l'une des surprises de ce 1er tour. Le champion en titre de la Mauritanie FC Nouadhibou passe à la trappe. Opposé à Milo FC, le représentant guinéen s'est permis de jouer le sale tour aux Oranges en les éliminant sur leur propre pelouse. Les poulains du technicien Ismael Kaba après avoir maîtrisé leur adversaire (0-0) à domicile ont débarqué à Nouakchott pour enregistrer un nul de 1 but partout au match retour. Le cumul des scores donne 1-1 mais élimine le FC Nouadhibou qui peut nourrir beaucoup de regrets. Car ne pouvant plus enchaîner une deuxième phase finale de Ligue africaine des Champions de suite après l'édition 2023-2024. Milo FC quant à lui affrontera le Stade d'Abidjan. Ce dernier est tombeur du représentant sénégalais Teungueth FC aux tirs au but après un score cumulé de 2-2 réparti en 1-1 en aller comme au retour dans le temps réglementaire.

Ça passe pour ASKO et Djoliba AC

Respectivement tombeurs de CD Mongoma et Red Stars de Bangui, le représentant togolais (ASKO de Kara) et son homologue du Mali (Djoliba Athlétique Club) compostent leur billet pour le prochain tour de la Ligue des Champions. Face aux Equato-guinéens du CD Mongoma, les Kondonas ont sorti les crocs pour l'emporter 1-0 au match retour après le 2-2 obtenu lors du match aller à l'extérieur. Belle opération du 5 fois champion en titre togolais qui affrontera le Djoliba AC au 2^e tour. La formation de Bamako après un 0-0 à l'aller au Cameroun contre les Centrafricains du Red Stars a vu son adversaire déclaré forfait pour le match retour. Ceci en raison du manque de moyens financiers et techniques pour voyager. Triste réalité qui fait les affaires du Djoliba Athlétique Club.



Pas de miracle pour Opopo et AS GNN, Samartex et Raja AC s'échappent

Le champion en titre du Ghana (Samartex) et le leader incontesté du championnat marocain (Raja AC) au titre de la saison 2023-2024 ont achevé ce qu'ils avaient commencé il y a une semaine. Après leurs victoires respectives 0-1 contre Victoria United du Cameroun et 1-2 face à l'AS GNN aux matchs allers, Samartex de son côté a récidivé avec un nouveau succès 1-0 à domicile au match retour pour écarter définitivement Nathan Douala et ses coéquipiers. Par contre les Aigles Verts eux, n'ont pas eu de pitié pour la Garde Nationale nigérienne à qui elle a infligé un humiliant score de 5-0. Belle démonstration des poulains de l'entraîneur Josef Zinnbauer qui sont sur une incroyable série de 37 matchs sans défaites toutes compétitions confondues. Maintenant ils auront à faire face au Samartex FC pour le 2^e tour.

Gor Mahia reverse Al Merikh et rejoint Al Ahly, Mamelodi Sundowns jouera Mbabane Swallows

Le tenant du titre entrera en compétition dès le 2^e tour. Al Ahly du Caire puisque c'est de lui qu'il s'agit fera face au Gor Mahia du Kenya. Le club de Nyayo a effectué une remontada (0-1, 5-1) pour décrocher sa qualification face à son adversaire qui n'a pu constater que les dégâts lors du match retour. La suite de la compétition se présente dorénavant comme une mission difficile pour les Kenyans, mais pas impossible face au géant égyptien Al Ahly qui était exempté du 1er tour. En parlant d'équipe exempté du 1er tour, le Mamelodi Sundowns aussi l'était, et le club sud-africain connaît désormais son adversaire du 2^e tour. Il s'agit des Eswatiniens de Mbabane Swallows tombeurs des Mozambicains de Ferroviário Beira (1-0, 0-0).

Al Hilal défilera FC San Pedro, Al Ahly Bengazy et BO Rangers sortent de la compétition

La hiérarchie s'est fait respecter sur ces deux coups. Le club soudanais Al Hilal s'est fait peur contre les Lybiens de Al Ahly Bengazy (0-1, 1-1) mais ont fini par passer au 2^e tour de la Ligue des Champions sur un score cumulé de 2-1 en leur faveur. Suite à leur brillante qualification ils croiseront à présent les crampons avec l'autre représentant ivoirien à savoir FC

San Pedro.

Celui-ci n'a pas trop forcé pour s'emparer de son billet qualificatif devant BO Rangers (1-1, 1-0) sur un score de 2-1 dans l'ensemble des 180 minutes de temps réglementaire.

Petro Luanda et MC Alger sont fixés sur leur adversaires

Les Congolais de Maniema Union après s'être défaits aux tirs aux buts des Zimbabwéens de Ngezi Platinum (4-3) après 0-0 lors des 180 minutes de temps réglementaire joueront le Petro Luanda. Les Angolais qui étaient exemptés du 1er tour vont démarrer leur compétition par le 2^e tour. Il en est de même pour le MC Alger qui affrontera l'US Monastir (bourreau des Tchadiens de PSI 0-1, 2-0).

Ethiopia Nigd Bank pour le Youngs Africans, Jwaneng Galaxie face à Orlando Pirates

Les Ougandais de SC Villa ne verront pas le 2^e tour puisque n'ayant pas pu rattraper le retard creusé par Ethiopia Nigd Bank. Ce dernier peut se targuer d'avoir réussi sa mission depuis le match aller (1-2, 1-1) et surtout d'être resté solide lors du match retour pour conserver son avantage dans un score cumulé de 3-2. Ils feront désormais face à la machine offensive tanzanienne de Young Africans qui a fait d'une bouchée les Burundais de Vital'O (0-4, 6-0) en aller-retour. Quant aux Sud-africains de Orlando Pirates, ils entreront en compétition face au Jwaneng Galaxie qui s'est difficilement qualifié devant African Stars (6-5) aux tirs aux buts après un score cumulé de 1 but partout (1-0, 0-1).

TP Mazembe hérite de Red Arrows, Enugu Rangers opposé à Sagrada Esperança

Les Corbeaux de Lubumbashi (demi-finaliste de la dernière édition et exempté du 1er tour) auront pour adversaire au 2^e tour des préliminaires Red Arrows. Ces derniers ont effectué une remontada face aux Malawites de Big Bullets (2-1, 2-0) pour composer leur billet. Sagrada Esperança en ce qui le concerne a disposé du club seychellois de St Louis Suns United sur un score total de 4-0 (0-1, 3-0), et prend rendez-vous avec les Nigériens de Enugu Rangers pour la prochaine étape.

Duel APR vs Pyramids à venir, fin d'aventure pour Azam et JKU

Le champion en titre rwandais APR n'a pas tergiversé face au club tanzanien de Azam pour le match retour. L'armée Patriotique Rwandaise a montré que la défaite (1-0) à l'aller était une erreur et l'a corrigée en l'emportant à domicile (2-0) pour se qualifier. Grosse performance qui l'amènera à se titiller avec la formation égyptienne de Pyramids FC qui a explosé les Tanzaniens de JKU FC sur un score total de 9 buts à 1 (0-6, 3-1).

Al Merreikh-AS FAR, beaucoup de regrets pour Remo Stars et Al Nassr Benghazy



GUEST HOUSE FENOÙ

Appartements & Chambres meublés
📞 98 90 46 40



ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

📞 98 90 46 40

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO «FENOÙ GUEST HOUSE»

SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE «ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Dowa - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999